



## Un chirurgien refuse de m'opérer d'une sleeve

Par **Tom2022**, le **02/01/2022** à **14:20**

Bonjour,

J'avais programmé une chirurgie baryatrique avec mon chirurgien de l'hôpital public, il m'avait prescrit un test PCR comme l'exige la loi. Lors d'une discussion je lui faisais part que je n'étais pas vacciné et il m'informe qu'il refuse de m'opérer si je ne suis pas vacciné alors qu'aucune loi à ce jour l'exige. Est il dans son droit ? Quelles sont les recours possibles ?

Merci et cordialement.

Par **jodelariege**, le **02/01/2022** à **20:24**

bonsoir

la sleeve concerne l'obésité sévère ,on suppose donc que vous etes obèse

du fait de cette obésité vous etes encore plus en danger face au covid que le reste de la population

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/obesite/article/obesite-et-covid-19>

47% des patients en réanimation du fait du covid sont en situation d'obésité;soit pratiquement

1 patient sur 2; c'est beaucoup....

vous pouvez lire dans le lien fourni l'affiche:"vous etes en situation de surpoids ou d'obésité ,4 bonnes raisons de vous faire vacciner

votre chirurgien s'inquiète donc pour vous du fait de votre obésité qui vous fragilise face au covid

votre opération est prévue depuis un moment et pas dans l'urgence

je ne connais pas le recours que vous pourriez exercer ;cependant quelqu'il soit il risque d'etre long ,plusieurs mois ou années et vous n'aurez peut etre pas satisfaction.... et votre opération sera déplacée ou annulée

vu la politique sanitaire actuelle je ne pense pas qu'un tribunal condamnerait un médecin comme le votre.....

Par **amajuris**, le **03/01/2022** à **14:53**

tom2022,

contrairement à ce que vous écrivez, les établissements de santé peuvent refuser l'accès aux personnes non vaccinées sauf en cas d'urgences, ce qui ne semble pas être votre situation.

votre médecin ne fait qu'appliquer la loi votée par le parlement et validée par le conseil constitutionnel.

pour votre information, 75 % des personnes en réanimation sont des personnes non vaccinées, les 25 % restants sont des personnes vaccinées mais avec des comorbidités.

salutations

Par **jodelariege**, le **03/01/2022** à **18:46**

tout à fait :entendu à la radio il y a quelques minutes :un hopital dont je n'ai pas retenu le nom a 23 patients en réanimation covid et sur ces 23 patients 19 sont non vaccinés soit 82%

le personnel soignant est à bout et énervé car il doit s'occuper en priorité de malades qui auraient pu éviter de l'etre grace à la vaccination ; certains soignants ,épuisés ,ont quitté la profession et changé de métier.....